

Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe

N° 13

Automne 2005

Universités Louis Pasteur (Faculté des sciences économiques et de gestion) et Robert Schuman (Institut des Hautes Etudes Européennes) ——— Strasbourg.

Éditorial de Michel Dévoluy

L'Europe semble devoir se construire en laissant aux Etats membres la responsabilité de la cohésion sociale. Autrement dit, à chacun son modèle

social et à chacun de le réformer, si nécessaire. Deux arguments peuvent être avancés dans ce sens. D'abord, le modèle social est une des matrices de l'histoire nationale, par conséquent, une nation souveraine doit avoir la maîtrise de sa gestion et de son évolution. Ensuite, il existe plusieurs types de systèmes sociaux qui se distinguent en fonction du poids accordé aux divers domaines d'intervention de la collectivité (égalité des chances, insertion, prises en compte des aléas de la vie ...). L'idée de s'accorder sur un modèle européen unique implique une forte convergence des préférences collectives, ce qui est pour le moment illusoire. Pourtant, l'Union défend et propage une méta politique sociale européenne en promouvant les réformes nécessaires pour affronter la globalisation et le vieillissement de la population. On retrouve, de façon récurrente,

deux types de politique dans les Grandes orientations des politiques économiques (GOPE) et dans les lignes directrices pour l'emploi (LDE). Il s'agit, d'une part, de rendre le marché du travail plus flexible et, d'autre part, de mieux responsabiliser chaque acteur en augmentant la part assurantielle individualisée dans le traitement des risques et des retraites.

Sommaire

- L'élargissement de l'Europe et ses conséquences : un regard par l'économie expérimentale** 3
Patrick Roger
- Les plaintes croisées des USA et de l'Europe à l'OMC dans l'aéronautique : l'aboutissement d'un long différent** 8
Damien Broussolle
- La « crise » du textile chinois ou l'arbre qui cache la forêt ?** 11
Meixing Dai
- Le vécu des chômeurs européens : de grandes disparités** 14
Isabelle Terraz
- Les perspectives financières 2007-2013 : un échec programmé ?** 18
Michel Dévoluy
- Les événements marquants** 22
Gérard Lang
-

Il y a donc bien la volonté d'instaurer un modèle social européen. Sur le fond, celui-ci se réclame de l'efficacité des forces du marché où les prix sont les signaux par excellence des choix individuels. Par contre, il se défie d'une démarche axée sur la socialisation des risques qui serait coûteuse et inefficace.

Ce méta modèle social européen s'écarte d'une longue tradition d'économie sociale de marché. Soit, mais les débats restent encore ouverts, du moins peut-on le souhaiter. Mais surtout, l'émergence de ce modèle traduit l'incapacité de l'Europe à dégager un projet commun en la matière. Faute d'accord politique sur une question aussi cruciale, on choisit le plus petit dénominateur, et on se tourne vers le marché. La socialisation des risques au niveau européen implique des décisions collectives que l'Europe n'a pas les moyens de produire. Même si « comparaison n'est pas toujours raison », on peut ici faire un parallèle avec la politique monétaire européenne. Sans gouvernement européen, il est difficile de faire des arbitrages politiques sur les enjeux de la politique monétaire de la zone euro. Pour contourner cette épineuse question, l'Union a fixé à la BCE la mission de se concentrer sur un objectif acceptable par tous : la stabilité des prix.

La dimension sociale est encadrée dans l'économie en même temps qu'elle constitue un vecteur déterminant d'identité. Si l'Europe veut avancer vers une intégration politique, elle doit se confronter à la question d'un système social commun. A moins, bien sûr, que l'ambition européenne s'arrête au bon fonctionnement de la concurrence dans une économie de marché.